

## INSCRIPTION AU COLLOQUE GYPSY 2022

présentielle et distancielle

## « CETTE SACRÉE VÉRITÉ ! »

Muriel FLIS-TREVES et René FRYDMAN

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Téléphone portable \_\_\_\_\_ Mail \_\_\_\_\_

*(Portable et mail obligatoire pour recevoir votre confirmation d'inscription)*

Profession \_\_\_\_\_ N° Rpps \_\_\_\_\_

## DROITS D'INSCRIPTION INDIVIDUEL

- |  |       |
|--|-------|
| <input type="checkbox"/> Médecins  | 240 € |
| <input type="checkbox"/> Sages-femmes, psychologues, chercheurs en sciences humaines           | 170 € |
| <input type="checkbox"/> Infirmières, personnels para-médical                                  | 170 € |
| <input type="checkbox"/> Autres  | 230 € |
| <input type="checkbox"/> Étudiants et Internes <i>(joindre impérativement un justificatif)</i> | 70 €  |
| <input type="checkbox"/> Retraités <i>(joindre impérativement un justificatif)</i>             | 110 € |

DROITS D'INSCRIPTION FORMATION CONTINUE  
CENTRES HOSPITALIERS / ORGANISMES PUBLICS

- |  |       |
|--|-------|
| <input type="checkbox"/> Médecins  | 320 € |
| <input type="checkbox"/> Sages-femmes, psychologues, chercheurs en sciences humaines | 240 € |
| <input type="checkbox"/> Infirmières, personnels para-médical                        | 240 € |

## 2 POSSIBILITÉS POUR ASSISTER AU COLLOQUE :

Merci de nous préciser la version choisie, en cochant une de ces cases :

  
Version en ligne  
distancielle

&amp;

  
Version en conférence  
présentielleRÈGLEMENT À L'ORDRE DE CERC ET BULLETIN D'INSCRIPTION À RETOURNER À  
L'ADRESSE SUIVANTE :

Cerc-congrès - 4 rue Anne Vialle - 19000 TULLE

OU

RÈGLEMENT SÉCURISÉ PAR CARTE BANCAIRE SUR LE SITE :

<http://www.gypsy-colloque.com/inscription>

## LE COLLOQUE EN 2 VERSIONS

Le colloque GYPSY vous propose de nouveau un colloque dit "hybride" :

**INFORMATION** : Nous vous proposons de choisir une des 2 versions afin d'évaluer le nombre de participants en présentielle et en distancielle, cependant, vous aurez toujours la possibilité de le suivre dans l'une ou l'autre version à tout moment.

Les 2 versions :

- **Une version virtuelle en ligne** sur une plateforme digitale sur laquelle sera retransmis les 2 journées du colloque.
- **Une version en conférence à l'Université de Paris**, 45, rue des Saint-Pères, 75006 PARIS. En effet, nous espérons pouvoir vous retrouver physiquement pour cette XXI<sup>e</sup> édition. Nous vous tiendrons informés afin de vous confirmer cette possibilité. En cas de mesures sanitaires annoncées à cette période, vous pourrez assister au colloque en version digitale.

**L'accès au replay, disponible pendant 30 jours après le colloque est uniquement réservé aux inscrits.** Un email vous sera envoyé après la fin de l'événement afin d'accéder à la retransmission en différé du colloque Gypsy 2022.

## VERSION EN LIGNE : RETRANSMISSION DU COLLOQUE

Les inscrits à la version en ligne distancielle, pourront se connecter sur la plateforme digitale qui retransmettra le colloque en ligne à partir de 8h15, le vendredi 9 décembre 2022. Ils recevront un email avec le lien correspondant à l'accès au direct.

COMMENT S'INSCRIRE AU XXII<sup>e</sup> COLLOQUE GYPSY ?**• Par voie postale**

En complétant le bulletin d'inscription, inscrire lisiblement vos coordonnées et votre spécialité ou votre profession et le renvoyer accompagné d'un **chèque à l'ordre de CERC - 4 rue Anne Vialle - 19000 Tulle.**

Ne pas oublier de joindre le justificatif de votre statut d'étudiant si tel est le cas, sans justificatif votre demande ne sera pas prise en compte.

**• En ligne**

Règlement sécurisé par carte bancaire sur notre site :

**<http://www.gypsy-colloque.com/inscription>**

Le coût de l'inscription comprend les sessions plénières et les pauses.

## CONGRÈS AGRÉÉ FORMATION MÉDICALE CONTINUE

N° de déclaration d'activité formateur Cerc-Congrès : 75 19 00833 19.

Médecins libéraux : financement de votre formation par le FAF-PM - 11 boulevard de Sébastopol - 75001 PARIS

- Site : [www.fafpm.org](http://www.fafpm.org) .

Documents à fournir impérativement dans les 30 jours suivant la fin de la formation :

- Copie de l'attestation de versement de la contribution à la formation professionnelle délivrée par l'URSSAF fournie en 2022 au titre des exercices de l'année 2021
- Programme de la formation
- Attestation d'acquiescement des frais d'inscription
- Attestation de présence

## MODALITÉS D'ANNULATION

Tout congressiste qui serait dans l'obligation d'annuler sa participation pourra être remboursé après déduction faite de 30 euros de frais de gestion sur demande écrite avant le 30 novembre 2022, après cette date aucun remboursement ne pourra être effectué. cf conditions générales de vente

**<http://www.gypsy-colloque.com/conditions-generales-de-vente>**